



# États financiers

Fonds Iman de Global  
31 décembre 2019



# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019 et 2018

---

## Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière .....	1
Rapport de l'auditeur indépendant .....	2-4
États de la situation financière .....	5
États du résultat net et du résultat global .....	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables .....	7
Tableaux des flux de trésorerie .....	8
Annexe du portefeuille .....	9
Notes annexes .....	10-18

## **Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière**

Les états financiers ci-joints du Fonds Iman de Global (le « Fonds ») ont été dressés par la direction et sont approuvés par le Conseil d'administration de Global Growth Assets Inc. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à la direction. Il incombe au Conseil d'administration d'examiner et d'approuver ces états financiers et de s'assurer que la direction s'acquitte adéquatement de ses responsabilités à l'égard de l'information financière.

Global Growth Assets Inc. a mis en place des processus adéquats pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière publiée. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et contiennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. agit à titre d'auditeur externe du Fonds et a audité ces états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada en vue d'exprimer aux porteurs de parts du Fonds son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-après.

Le chef de la direction,



Alex Manickaraj

Toronto (Ontario)  
Le 17 mars 2020

## Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des porteurs de parts du Fonds Iman de Global

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds Iman de Global (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2019 et 2018, et les états du résultat net et du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de la direction sur le rendement du Fonds, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

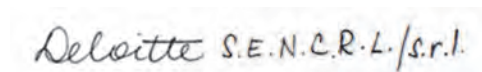
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A handwritten signature in black ink that reads "Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l." The signature is written in a cursive style.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 17 mars 2020

# Fonds Iman de Global

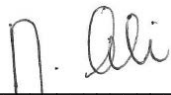
États de la situation financière  
aux 31 décembre 2019 et 2018

	2019	2018
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	71 487 882	51 999 865
Trésorerie	1 636 877	1 244 262
Souscriptions à recevoir	253 226	219 237
Dividendes à recevoir	41 554	25 044
<b>Total de l'actif</b>	<b>73 419 539</b>	<b>53 488 408</b>
<b>Passif</b>		
Rachats à payer	258 442	241 199
Frais de gestion à payer (note 8)	159 881	116 395
<b>Total du passif</b>	<b>418 323</b>	<b>357 594</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>73 001 216</b>	<b>53 130 814</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	59 740 600	44 259 396
Série F	13 260 616	8 871 418
<b>Parts émises et en circulation à la fin de l'exercice (note 7)</b>		
Série A	2 387 807	2 209 175
Série F	474 112	400 602
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Série A	25,02	20,03
Série F	27,97	22,15

Approuvé par le Conseil d'administration de  
Global Growth Assets Inc., le gestionnaire du Fonds



Fareed Amin  
Administrateur



Nazreen Ali  
Administratrice

# Fonds Iman de Global

États du résultat net et du résultat global  
pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

	2019	2018
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Revenu de dividendes	1 252 743	1 073 125
Autres produits	303	816
Profit réalisé à la cession de placements	2 358 269	2 295 864
Variation de la plus-value latente des placements	13 266 488	241 151
Perte de change sur la trésorerie	(58 531)	(34 193)
	<b>16 819 272</b>	<b>3 576 763</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 8)	1 662 767	1 375 911
Frais d'évaluation et d'administration	283 367	289 305
Retenues d'impôt à la source	210 939	157 269
Autres charges	14 579	26 055
Honoraires d'audit	60 193	60 192
Frais de garde	22 764	22 087
Frais d'inscription	28 982	25 472
Frais de transaction (note 9)	3 046	11 807
Frais du comité d'examen indépendant	2 625	5 550
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(414 982)	(432 609)
	<b>1 874 280</b>	<b>1 541 039</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>14 944 992</b>	<b>2 035 724</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)</b>		
Série A	12 206 615	1 732 021
Série F	2 738 377	303 703
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)</b>		
Série A	5,32	0,81
Série F	6,09	0,91



# Fonds Iman de Global

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

2019	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice</b>	44 259 396	8 871 418	53 130 814
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	12 206 615	2 738 377	14 944 992
<b>Distributions</b>			
Tirées du gain en capital	(820 360)	(184 392)	(1 004 752)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(820 360)	(184 392)	(1 004 752)
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	8 774 051	3 522 328	12 296 379
Réinvestissements de distributions	808 429	168 098	976 527
Rachat de parts rachetables	(5 487 531)	(1 855 213)	(7 342 744)
<b>Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables</b>	4 094 949	1 835 213	5 930 162
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	15 481 204	4 389 198	19 870 402
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	59 740 600	13 260 616	73 001 216
<b>2018</b>	<b>Série A</b>	<b>Série F</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	40 739 954	5 227 782	45 967 736
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 732 021	303 703	2 035 724
<b>Distributions</b>			
Tirées du gain en capital	(1 002 097)	(202 766)	(1 204 863)
<b>Total des distributions aux porteurs de parts rachetables</b>	(1 002 097)	(202 766)	(1 204 863)
<b>Transactions sur les parts rachetables</b>			
Produit de l'émission de parts rachetables	7 816 474	4 387 457	12 203 931
Réinvestissements de distributions	1 000 201	177 598	1 177 799
Rachat de parts rachetables	(6 027 157)	(1 022 356)	(7 049 513)
<b>Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables</b>	2 789 518	3 542 699	6 332 217
<b>Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	3 519 442	3 643 636	7 163 078
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice</b>	44 259 396	8 871 418	53 130 814

# Fonds Iman de Global

## Tableaux des flux de trésorerie

pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018

	2019	2018
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	14 944 992	2 035 724
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	58 531	34 193
Profit réalisé à la cession de placements	(2 358 269)	(2 295 864)
Variation de la (plus-value) latente des placements	(13 266 488)	(241 151)
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	2	7 859
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(16 510)	2 652
Diminution des autres débiteurs	–	1 168
Augmentation des frais de gestion à payer	43 486	19 982
Produit de la vente de placements	19 612 646	11 637 938
Achat de placements	(23 475 908)	(16 590 595)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(4 457 518)	(5 388 094)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	12 262 390	12 384 279
Rachat de parts rachetables	(7 325 501)	(7 102 466)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(28 225)	(27 064)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 908 664	5 254 749
Augmentation (diminution) de la trésorerie	451 146	(133 345)
Trésorerie au début de l'exercice	1 244 262	1 411 800
Perte de change sur la trésorerie	(58 531)	(34 193)
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>1 636 877</b>	<b>1 244 262</b>
<b>Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source</b>	<b>1 025 294</b>	<b>918 506</b>

# Fonds Iman de Global

Annexe du portefeuille  
au 31 décembre 2019

	Nombre d'actions	Coût moyen	Juste valeur
<b>Titres de capitaux propres (97,9 %)</b>		\$	\$
<b>Îles Caïmans (3,1 %)</b>			
Tencent Holdings Limited, CAAE	36 711	1 466 593	2 282 788
<b>France (3,0 %)</b>			
Sanofi	16 840	1 923 029	2 195 073
<b>Allemagne (3,2 %)</b>			
SAP SE	13 224	1 532 248	2 314 210
<b>Irlande (3,5 %)</b>			
Medtronic PLC	17 301	1 962 985	2 542 222
<b>Pays-Bas (5,9 %)</b>			
ASML Holding NV	6 731	1 226 922	2 581 617
Unilever NV Amsterdam	23 134	1 408 477	1 723 761
		2 635 399	4 305 378
<b>Suisse (6,4 %)</b>			
Nestlé SA	18 215	1 807 314	2 554 737
Roche Holding AG	4 979	1 535 738	2 092 717
		3 343 052	4 647 454
<b>Taiwan (3,5 %)</b>			
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, CAAE	34 205	2 090 729	2 573 970
<b>États-Unis (69,3 %)</b>			
Alibaba Group Holding Limited, CAAE	11 102	2 401 574	3 049 858
Alphabet Inc., catégorie C	3 462	3 884 648	5 995 186
Amgen Inc.	7 299	1 896 066	2 278 999
Apple Inc.	18 209	2 878 734	6 925 544
Chevron Corporation	15 815	2 347 303	2 468 482
Eli Lilly and Company	12 609	2 002 826	2 146 411
Facebook Inc., catégorie A	10 331	2 615 699	2 746 396
Johnson & Johnson	17 322	2 310 069	3 272 666
Microsoft Corporation	32 677	2 745 811	6 674 390
Nike Inc., catégorie B	16 888	1 142 465	2 215 992
PepsiCo, Inc.	10 642	1 559 655	1 883 797
Starbucks Corporation	19 094	1 532 511	2 174 314
The Procter & Gamble Company	15 801	1 665 678	2 556 140
Union Pacific Corporation	6 540	1 157 252	1 531 404
United Parcel Service Inc., catégorie B	10 321	1 492 033	1 564 833
Visa Inc., catégorie A	12 912	1 497 494	3 142 375
		33 129 818	50 626 787
<b>Total du coût et de la juste valeur des placements (97,9 %)</b>		48 083 853	71 487 882
<b>Trésorerie (2,2 %)</b>			1 636 877
<b>Autres actifs, déduction faite des autres passifs (-0,1 %)</b>			(123 543)
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b>			73 001 216

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Global Growth Assets Inc. (« GGA » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 17 mars 2020.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

## 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

### *Instruments financiers à la juste valeur*

#### a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers tels que les placements sont subséquentement mesurés à la juste valeur. Les changements apportés à la juste valeur sont constatés dans l'état du résultat net et du résultat global puisque le modèle d'entreprise et la performance du Fonds continuent d'être gérés en se fondant sur la juste valeur. Tous les autres actifs financiers comme la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs financiers comme les rachats à payer et les frais de gestion à payer sont classés en tant qu'autres actifs financiers et comptabilisés au coût amorti.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les états du résultat net et du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

*Instruments financiers à la juste valeur (suite)*

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

*Revenu de placement*

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujéti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les états du résultat net et du résultat global.

*Écart de change*

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » des états du résultat net et du résultat global.

*Trésorerie*

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

*Distributions*

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### *Frais de transaction*

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les états du résultat net et du résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

### *Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part*

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

### *Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part*

Dans l'état du résultat net et du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

## 4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

### *Classement des parts rachetables émises par le Fonds*

Aux termes des normes IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

## 5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

### *a) Risque de crédit*

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujéti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujéti à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois.

### c) Risque de marché

Les placements du Fonds sont assujéti au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

### i) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change aux 31 décembre 2019 et 2018. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté (diminué) de 7 149 117 \$ au 31 décembre 2019 (31 décembre 2018 – 5 200 364 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

<b>31 décembre 2019</b>	<b>Actifs monétaires</b>	<b>Actifs non monétaires</b>	<b>Exposition nette</b>	<b>Pourcentage de l'actif net</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>%</b>
Euro	–	8 814 661	8 814 661	12,1 %
Franc suisse	–	4 647 454	4 647 454	6,4 %
Dollar américain	3 292	58 025 767	58 029 059	79,5 %
<b>Total</b>	<b>3 292</b>	<b>71 487 882</b>	<b>71 491 174</b>	<b>98,0 %</b>

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### c) Risque de marché (suite)

#### i) Risque de change (suite)

31 décembre 2018

	\$	\$	\$	%
Livre sterling	–	1 407 038	1 407 038	2,6
Euro	–	6 365 702	6 365 702	12,0
Franc suisse	–	3 433 325	3 433 325	6,5
Dollar américain	3 770	40 793 800	40 797 570	76,8
<b>Total</b>	<b>3 770</b>	<b>51 999 865</b>	<b>52 003 635</b>	<b>97,9</b>

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % des indices Dow Jones Sustainability World et Dow Jones Islamic Market Titans 100 (les « indices de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, aux 31 décembre 2019 et 2018, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	<b>31 décembre 2019</b>	31 décembre 2018
	\$	\$
<b>Incidence sur l'actif net</b>	<b>7 300 122</b>	5 313 081

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.



# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

## 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

### d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	31 décembre	31 décembre
	2019	2018
	%	%
Soins de santé	19,9 %	23,5 %
Technologie de l'information	33,2 %	32,8 %
Biens de consommation de base	11,9 %	12,6 %
Biens de consommation discrétionnaire	10,2 %	11,2 %
Produits industriels	4,2 %	4,7 %
Services de télécommunications	15,1 %	6,7 %
Énergie	3,4 %	4,6 %
Matières premières	–	1,8 %
<b>Total</b>	<b>97,9 %</b>	<b>97,9 %</b>

## 6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire du Fonds peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 : Données d'entrée fondées sur au moins une donnée d'entrée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

## 6. Évaluation de la juste valeur (suite)

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2019 et 2018.

<b>31 décembre 2019</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	<b>71 487 882</b>	–	–	<b>71 487 882</b>
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>71 487 882</b>	–	–	<b>71 487 882</b>

<b>31 décembre 2018</b>	<b>Niveau 1</b>	<b>Niveau 2</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	51 999 865	–	–	51 999 865
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>51 999 865</b>	–	–	<b>51 999 865</b>

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des périodes closes les 31 décembre 2019 et 2018.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des rachats à payer et des frais de gestion à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.

## 7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant :

	Série A		Série F	
	2019	2018	2019	2018
Parts en circulation, au début de l'exercice	<b>2 209 175</b>	2 069 178	<b>400 602</b>	242 952
Parts rachetables émises	<b>385 024</b>	382 230	<b>125 637</b>	118 808
Parts rachetables rachetées	<b>(221 082)</b>	(208 431)	<b>(74 068)</b>	(44 946)
Parts émises au réinvestissement de distributions	<b>32 359</b>	49 544	<b>6 022</b>	7 963
Échanges entrants	<b>4 914</b>	944	<b>15 919</b>	75 825
Échanges sortants	<b>(22 583)</b>	(84 290)	–	–
<b>Parts en circulation, à la fin de l'exercice</b>	<b>2 387 807</b>	2 209 175	<b>474 112</b>	400 602

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

## 8. Frais de gestion et autres charges

### *Frais de gestion et transactions entre parties liées*

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les frais de gestion se sont établis à 1 662 767 \$ (31 décembre 2018 – 1 375 911 \$), dont une tranche de 159 881 \$ (31 décembre 2018 – 116 395 \$) demeure à payer.

Au 31 décembre 2019, Global RESP Corporation détenait une tranche de 1 446 725 \$ (31 décembre 2018 – 1 587 261 \$) des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Global RESP Corporation a reçu des distributions de 19 894 \$ (31 décembre 2018 – 36 272 \$).

### *Charges*

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 2 625 \$ (31 décembre 2018 – 5 550 \$).

Certaines charges ont été absorbées par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les états du résultat net et du résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

## 9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 3 046 \$ (31 décembre 2018 – 11 807 \$) pour des transactions du portefeuille.

## 10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<b>Série A</b>		
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	12 206 615	1 732 021
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	2 294 803	2 132 321
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	5,32	0,81
<b>Série F</b>		
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 738 377	303 703
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant l'exercice	449 848	333 688
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	6,09	0,91

# Fonds Iman de Global

Notes annexes

31 décembre 2019

---

## 11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « *LIR* »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la *LIR* et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.